



COMITE DIRECTEUR

PROCÈS VERBAL - SAISON 2021/2022 REUNION (ELECTRONIQUE) du BUREAU du 7 MARS 2022

Préside	Patrick LEIRITZ
Participant	Catherine BAES, Jean-Pierre DERREZ, Louis FLAMERION, Annick GEOFFROY, Emmanuel JACOB, Jany MONETTI, Paul ROZE, Laurent TRESSENS

DETTE DES CLUBS

Après vérification des encours des clubs par la commission des finances et à la suite des relances effectuées, le bureau du District Haute-Marne de Football décide d'envisager des sanctions effectives à la date du 15 juin 2022 :

- Retrait des points au classement (selon l'article 200 des Règlements Généraux de la FFF)
- Non-réengagement des équipes seniors du club pour la saison suivante
- Non délivrance des éventuelles dotations prévues

Le Secrétaire Général
Paul ROZE

Le Président,
Patrick LEIRITZ